



5 communautés d'intérêt

*Une nouvelle politique cantonale
en matière de promotion
économique endogène.*

Le département de l'économie, dirigé par M^{me} Jacqueline Maurer-Mayor, au travers de son service de l'économie et du tourisme a mis en place, au cours du deuxième semestre 2000, une nouvelle structure géographique de notre canton en matière de promotion économique endogène. Nous comptons jusqu'alors 12 offices régionaux; aujourd'hui nous comptons 5 communautés d'intérêt: le Centre, le Nord, la Côte, l'Est et la Broye.

Chaque association régionale conserve ses structures et évidemment son indépendance. Il s'agit au sein de chaque communauté d'intérêt de mettre en commun des ressources basées sur un échange de compétences. L'offre proposée en sera ainsi plus élargie et de fait complémentaire.

En termes financiers, chaque communauté d'intérêt reçoit une enveloppe globale destinée à financer les prestations communes.

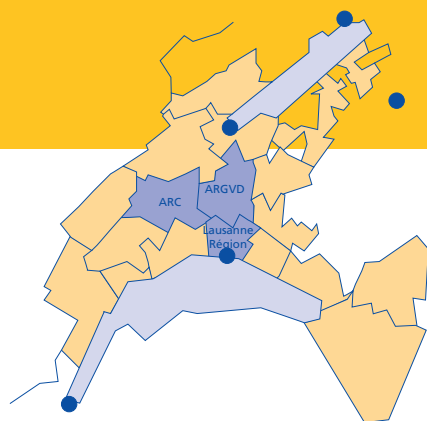
La communauté d'intérêt Centre

Elle est formée de:

- **Lausanne Région**, qui en qualité de référent en assure le fonctionnement
- **L'ARC** Association de la Région de Cossonay
- **L'ARGDV** Association de la Région du Gros-de-Vaud

Cette collaboration se concrétise dans les faits par la mise en place de programmes communs, d'échanges de savoir-faire et d'appuis logistiques. Elle s'exprime autour des prestations suivantes:

- Coordination des disponibilités en matière immobilière
- Harmonisation des relations publiques et/ou privées dans le cadre de la politique des pôles de développement
- Conjugaison du savoir-faire en matière d'implantation et/ou de création d'entreprises
- Utilisation commune des réseaux d'appui



Lausanne Région, c'est:

- 26 communes
- 235 000 habitants représentant le 40% de la population cantonale
- 13 000 entreprises
- 135 000 emplois

Nous nous réjouissons évidemment de cette collaboration et laissons à nos deux partenaires le soin de se présenter:

L'ARC, c'est:

- 32 communes
- 25 membres privés
- 20 600 habitants
- 8 300 emplois

L'association fêtera cette année ses 15 ans d'existence. Elle s'est dotée l'année dernière d'une structure administrative permanente afin de mieux répondre aux attentes de ses partenaires publics et privés.

Ses activités visent à atteindre les buts suivants:

- Encourager le développement régional sur la base d'un plan directeur et d'un programme de développement.
- Faciliter le fonctionnement des communes en apportant soutien et conseils et en les appuyant dans leurs négociations.
- Soutenir la réalisation de projets publics ou privés ayant un impact régional ou communal avéré en facilitant l'accès à des aides avantageuses (crédits LDR et prêts FISARC).

- Faciliter l'implantation et le développement d'entreprises en dressant l'inventaire des terrains et locaux disponibles, en constituant un relais de proximité avec les organismes d'aides et de soutien
- Mettre en place ou favoriser la promotion d'actions en faveur de la collectivité par des mesures propres à répondre à une demande de la population.

L'ARGDV, c'est:

- 29 communes
- 50 membres privés
- 20 000 habitants
- 5 400 emplois

Les principaux domaines d'intervention de l'association s'articulent autour des thèmes suivants:

- développement économique
- tourisme et culture
- aménagement du territoire
- gestion des déchets
- agriculture
- affaires sociales
- crédits LDR: plus de 40 projets se sont concrétisés grâce à l'obtention de prêts sans intérêt.

L'association cherche avant tout à renforcer l'identité régionale à travers le développement des activités économiques, culturelles, touristiques, des équipements et des services. La Région ne constitue pas une entité institutionnelle au même titre que les communes mais, en tant qu'organe intermédiaire entre les instances communales et cantonales, elle fait l'objet de consultations pour différents projets. Elle a également pour objectif de coordonner les actions intercommunales. La Région souhaite finalement demeurer à l'écoute des entreprises et des habitants du Gros-de-Vaud afin de répondre à leurs besoins.

La pérennité de cette union ne sera que bénéfique pour nos régions respectives. Puisse-t-elle devenir une référence en terme de collaboration.

ARC

**Association
de la région
de Cossonay**
CP 77

1304 Cossonay
Tél. 021 862 22 75
Fax 021 862 22 77
arc@worldcom.ch

ARGDV

**Association
de la région
du Gros-de-Vaud**

Rue Saint-Jean 1
1040 Echallens
Tél. 021 881 22 37
Fax 021 881 13 40
region@gros-de-vaud.ch
www.gros-de-vaud.ch